

NUMERO 99 - OCTOBRE NOVEMBRE 2019

De la pénurie hospitalière au déficit de la Sécurité sociale, et retour

« Les appels au laissez-faire et au laissez-passer (au « libre échange ») sur lesquels débouchent les théories et les formules mises au point par les économistes libéraux résultent donc d'un résidu de providentialisme d'origine religieuse au sein de cette 'science' qui se croit pourtant athée. »
(Yves Citton, in *Spinoza et les sciences sociales*, Paris, éditions Amsterdam, 2008, p. 84).



Première donnée : pénurie grandissante dans les hôpitaux publics, en termes de personnels compétents, de moyens disponibles, de qualité des soins, voire de soins tout court. La situation des services d'urgence s'avère exemplaire, sinon caricaturale à force d'être extrême : il n'est pas rare d'attendre un nombre conséquent d'heures avant qu'un médecin veuille ou puisse s'approcher (sic !) du malade. Attente doublée en soirée, week-end, vacances. S'y ajoute encore le fait que la formation des personnels médicaux, en règle générale techniquement sérieuse, ne se caractérise cependant pas toujours par un souci d'éthique démocratique face à la détresse d'autrui. Il n'est pas rare qu'une certaine indifférence teintée de hargne nappe les rapports entre professionnels débordés et publics désemparés. Quelques bonnes volontés ne suffisent nullement à vivifier l'ensemble. Bref, il est aujourd'hui particulièrement malvenu d'être malade en hôpital public. D'y travailler également, vu les difficultés de recrutement de différentes catégories de personnels.

Seconde donnée : l'actuel gouvernement français a décidé de renforcer le déficit de la Sécurité sociale en lui faisant financer des mesures qui ne relèvent pas incontestablement de son ressort, tels les transferts de cotisations et le manque à gagner dû à la baisse des impôts - ce, *sans compensation de l'Etat*, pratique assez courante jusqu'ici. Entre remboursements famineux au profit des laboratoires pharmaceutiques et trésorerie taillable et corvéable à merci par l'Etat, les capacités redistributives de la Sécu sont de plus en plus sévèrement rognées. Nouvelle attaque de la modernisation néolibérale.

Laquelle justement, en procédant de la sorte, déstabilise un credo largement répandu : le caractère impérieux des ajustements économiques, les équilibres financiers devenus des réquisits de fonctionnement et même de survie de toute entité et, *nec plus ultra*, la gestion des organisations publiques sur le modèle (supposé) des structures de droit privé (New Public Management). Or, alourdir le déficit de la Sécurité sociale est aux antipodes de ce credo. Incohérence ? Disons plutôt dévoilement, aveu, reconnaissance du fait que la soi-disant implacable contrainte économique relève en fait d'une posture politique, elle mobilise une prise de parti forcément idéologique, elle est tout sauf uniquement et étroitement économique. Ce n'est pas l'économie qui explique l'économie - sauf à l'imaginer telle une divinité qui explique tout sans être elle-même explicable. Dans la réalité, cette contrainte s'applique différemment et est fort nuancée selon les conjonctures, les rapports de force, les résultats à obtenir ou à éviter. Car, Marx le montra il y a plus d'un siècle déjà, seule existe l'économie politique, soit la dimension économique au sein d'alliances et d'oppositions entre intérêts et perspectives portés par des groupes, couches et classes sociales à propos du pouvoir d'Etat, de la conservation, la réforme ou la révolution de l'ensemble des rapports sociaux. Ce n'est jamais l'économie tout court qui est au poste de commande mais, chaque fois, l'économie capitaliste, socialiste ou autre. Il ne s'agit pas d'impulser l'économie en général mais une certaine économie politique.

On ne prétendra cependant pas que l'économie pourrait se dissoudre purement et simplement dans les orientations et dans les pratiques politiques. Dotée d'une consistance propre, obéissant à des mécanismes et logiques *sui generis*, elle n'est pas un appendice passif. Le registre politique fournit aux logiques économiques

des cadrages juridiques adéquats, des systèmes éducatifs qui préparent chacun à y tenir un rôle, de multiples facteurs de facilitation ou de freinage ainsi que toutes sortes de forces - y compris armées - qui assurent leur perpétuation ou leur questionnement.

Le néolibéralisme entend élargir toujours plus son emprise sur les services publics (dont l'hôpital et la Sécurité sociale) sur le modèle des structures privées. C'est possible mais hautement aventureux, sinon suicidaire. Car même ces structures entrent en crise, risquent de disparaître quand les critères néolibéraux de rentabilité économique sont appliqués sans discernement, sans considérer les conjonctures, les besoins, les perspectives. Et quand discernement il y a, ce n'est pas la rentabilité économique qui est en jeu mais la diffusion d'une certaine politique, des droits et des exclusions qu'elle comporte - par économie interposée.

S'agissant des services publics, les logiques économiques ne suffisent nullement à en clarifier le sens, les fonctions, les objectifs. Moins encore à en déterminer l'évolution. Gains et déficits constituent une dimension aussi incontournable qu'éminemment partielle. Constitue, en revanche, une condition nécessaire et suffisante de ces services ce à quoi ceux-ci sont censés servir, les tâches qu'ils sont supposés assumer, les bénéfices qu'ils sont tenus d'offrir. Si les hôpitaux produisent de la plus-value, celle-ci se mesure en termes strictement qualitatifs de soins physiques et psychiques, d'accompagnement bienveillant de la vie individuelle et collective ; la rentabilité de la Sécurité sociale réside dans son efficacité démocratique mise à la portée de ceux qui en ont besoin. De fait, restrictions hospitalières et déficit de la Sécurité sociale ne peuvent être exclusivement financiers, moins encore comptables. Ni leurs causes ni leurs effets ne le sont. Ils paraissent aujourd'hui sans fin prévisible car ils assainissent les comptes par la dégradation continue des fonctionnements et des pratiques. Leur souci est d'isoler aussi implacablement que possible les usagers solvables des exclus surnuméraires, grâce à des agents-exécuteurs consentants, fidèles, immunisés contre la puissance corrosive des interrogations. D'où la nécessité d'organiser de nouvelles pénuries, et ainsi de suite.

« Les appels au laissez-faire et au laissez-passer (au « libre échange ») sur lesquels débouchent les théories et les formules mises au point par les économistes libéraux résultent donc d'un résidu de providentialisme d'origine religieuse au sein de cette 'science' qui se croit pourtant athée. » (Yves Citton, in **Spinoza et les sciences sociales**, Paris, éditions Amsterdam, 2008, p. 84).

S'y rapporte une question éthique, idéologique et politique majeure. D'une manière ou d'une autre elle nous concerne tous et chacun : quel monde sommes-nous, individuellement et collectivement, en train de construire ?

Saül Karsz - octobre 2019

L'autorité fait-elle, aujourd'hui, autorité ?



Lors de la **Rencontre** du 4 octobre 2019 organisée par le **Réseau Pratiques Sociales**, trois intervenants -**Véronique Decker** directrice d'école primaire, **Marga Mendelenko** psychanalyste, **Saül Karsz** philosophe-sociologue - ont investi cette question dans leurs domaines respectifs et partagé leurs réflexions avec les participants.

Pour **Véronique Decker**, l'autorité n'est pas une qualité innée mais une construction politique, soit une élaboration personnelle et professionnelle dans les rapports à autrui. « L'autorité reflète le monde dans lequel nous voulons, pouvons, acceptons de vivre ». En opposition à toute référence autoritariste ou charismatique et sans nullement l'imaginer absente, l'enseignant fait le pari d'une autorité inscrite dans une *relation asymétrique* fondée sur sa fonction statutaire, institutionnelle et générationnelle. Cette *relation par consentement* convoque la reconnaissance et non la soumission : *relation d'influence*, ni contrainte ni persuasive, mais capable d'agir sur les élèves en suscitant leur activité. Développer cette autorité à *visée démocratique* au sein de l'école suppose d'articuler un « déjà-là » (notamment institutionnel), clairement assumé et identifié et une construction toujours renouvelée

permettant à chacun d'exercer sa liberté et de construire de nouvelles règles. Le « déjà-là » fonde l'autorité dont est dépositaire l'enseignant, qu'il s'escrime à faire passer aux élèves, par la transmission, l'expérimentation personnelle, le projet partagé. L'autorité de l'enseignant repose aussi sur une culture générale très diversifiée.

Marga Mendelenko rappelle que Freud a souscrit au sens commun de l'autorité soutenant l'existence d'un « besoin d'autorité » pour l'enfant, le sujet, la société. Sa source originelle en serait l'amour : précisément la *crédulité de l'amour*. La psychanalyse nous rappelle que l'enfant intériorise l'autorité des parents qui nourrit l'instance du *surmoi*. Plus exactement le *surmoi* de l'enfant s'édifie sur le *surmoi* des parents : ces derniers transmettent à leur insu un ensemble d'habitus, d'affects hérités des générations antérieures. Dans le cadre de la cure, l'autorité de l'analyste est construite par l'analysant à partir de la légitimité et de la confiance qu'il lui accorde en tant que *sujet supposé savoir*. Cet « amour de transfert » qui habite l'espace analytique devient un champ de bataille - le transfert étant une arme est un obstacle à la réussite du travail - où vont se jouer les « *hainamérations* » anciennes et actuelles qui pourront permettre les transformations des positions inconscientes de l'analysant.

L'analyste doit prouver qu'il est armé de connaissances et compétences tirées de ses formations théoriques, de sa cure... Rappelons que ce sont les hystériques qui ont indiqué à Freud la voie du savoir inconscient... Ce savoir-là ne vient pas de l'analyste mais de celui qui vient faire le travail pour découvrir ce qui produit sa plainte et sa souffrance. Ponctons que l'autorité de la psychanalyse reste toujours à réinventer et en même temps, c'est cette situation de vulnérabilité qui la rend légitime : « dans chaque cure, renouveler l'invention freudienne - les fondements -, faire *ex-sister* l'Autre scène : l'inconscient ».

Saül Karsz a commencé par démêler deux registres : autorité au singulier [*autorité souhaitée, moralement appréciée, politiquement correcte*] et modalités socio-historiques [*autorité effectivement accomplie dans un espace-temps donné*]. Cette distinction rappelle qu'on ne peut- être pour ou contre l'Autorité, mais adhérer ou rejeter certaines modalités concrètes d'autorité.

Quelques éléments de problématique :

1] L'autorité est la capacité d'imposer des orientations et décisions, en rapport avec certains intérêts et points de vue, contre d'autres. Elle est prise dans des relations de dépendance vis-à-vis des destinataires, et d'assujettissement de ceux-ci au porteur d'autorité - source inépuisable de tensions jusqu'à des révoltes diverses.

2] L'autorité est représentée par des porte-drapeaux, constamment mise en scène et théâtralisée. *Avoir ou posséder l'autorité ?* Formule abusive car elle n'est pas une chose mais une configuration relationnelle, à la fois objective car articulée à des dispositifs de pouvoir, et constamment subjectivée car crainte, rejetée, voulue par des sujets et des groupes. L'autorité fonctionne par délégation et au nom, implicite et/ou explicite, d'un système : telle l'autorité du « locataire de l'Elysée » !

3] Pas de question d'autorité sans démesure car elle réactive des terreurs et des réjouissances primaires et/ou archaïques chez chacun et par ailleurs s'exhibe dans des Scènes Grandioses [*dont défilés militaires, grands meetings politiques et autres festivités patriotiques*]. Elle s'accompagne également de la hantise lancinante - pour ceux qui l'exercent - de devoir faire face à des désobéissances, indocilités, subversions de la part des dominés.

4] Pas d'autorité sans servitude volontaire, autre manière de parler du consentement. La configuration surmoïque de chaque sujet avec ses « collabos » de l'intérieur y contribue depuis la plus petite enfance. Raison pour laquelle la question de l'autorité remonte à loin...

5] L'abus d'autorité est une tendance structurelle : autorité et autoritarisme sont séparés/liés par un abîme autant que par de petites et persistantes glissades.

Ponctuation : la crise contemporaine de l'autorité est à mettre en rapport avec l'exacerbation des postures laïques, soit la mise en cause du présupposé d'un fondement divin de l'autorité. Par leurs comportements et excès, par les intérêts qu'elles défendent, les autorités politiques, industrielles, bureaucratiques contribuent de façon permanente à la crise de l'autorité qu'elles sont censées représenter. L'abus de

pouvoir y est à peu près permanent. C'est pourquoi certaines modalités socio-historiques d'autorité sont à soutenir, d'autres à combattre. Car on n'a pas toujours automatiquement raison de consentir, ni non plus de se révolter.

Jean-Jacques Bonhomme – Octobre 2019

Troubles du comportement : des comportements qui nous troublent

Depuis la publication en mai 2009 par l'ANESM (Agence Nationale d'Évaluation des établissements médicaux sociaux) et l'HAS (Haute Autorité de Santé), des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) « **Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées : prise en charge des troubles du comportement perturbateurs** », ont prospéré des formations visant à « apprendre à gérer ces troubles du comportement », ou « à savoir les accompagner ».

La dénomination *troubles du comportement* a varié au cours des années puisque désormais on parle plus souvent de comportements défaits, de problèmes ou de comportements perturbateurs. Ces appellations montrent la difficulté de s'accorder sur une dénomination précise, tout en mesurant le flou qu'elles tentent de dissiper. « La catégorie a évolué au fil du siècle pendant lequel elle n'a jamais été vraiment décrite, [elle] est définie comme un reste représenté par l'inclassabilité des enfants qui en relèvent » (Hugo Dupont, **Ni fou ni gogol**, Editions Universitaires de Grenoble).

Les recommandations ci-dessus expliquent : « les comportements-problèmes sont des comportements d'une **intensité, fréquence ou durée** telles que la sécurité physique de la personne ou d'autrui est probablement mise sérieusement en danger ou comme des comportements susceptibles de limiter ou d'empêcher l'accès et l'utilisation des services ordinaires de la cité ». Or, ceci ouvre un espace d'interprétation très large. A quelle aune, en effet, est évaluée la probabilité du risque et qui prévoit qu'un comportement est susceptible d'empêcher l'accès et l'utilisation des services ordinaires de la cité ? Tout professionnel des établissements médico-sociaux connaît des situations où les sorties en milieu dit ordinaire et les activités dites de socialisation ont des effets salutaires sur les personnes accompagnées. Cette imprécision des comportements, problèmes ou défis est laissée à l'appréciation des équipes. Sont ainsi recueillis tous les comportements s'écartant d'une norme implicite, diversement partagée par le groupe, elle dépend donc de l'idée que chaque professionnel se fait de ce qu'est un comportement adapté et de la cohérence de l'équipe dans le respect du cadre institutionnel. Elle interroge aussi le rapport à la culture. Certaines particularités, au lieu d'être prises comme une originalité (un aspect particulier lié à la construction même du sujet), sont ainsi considérées comme des **a-normalies** à corriger. Or cet écart entre la singularité des personnes accompagnées et la norme instituée que l'équipe impose peut être une raison des comportements « perturbateurs ». C'est l'obéissance voire la soumission aux règles imposées par l'équipe qui définit ce qu'est un comportement adapté sans tenir compte des particularités psychodéveloppementales de la personne telles que les évoque Georges Saulus¹.

La dénomination « *troubles de comportement* » dépend donc du seuil de tolérance de l'environnement dans lequel ils se produisent, de la culture... Ces comportements qui troublent (et troubler est créer un mouvement qui perturbe, faire cesser un état stable) constituent une parole singulière à entendre, c'est à cette parole qu'il faudra apporter une réponse.

Le ressenti exprimé par les professionnels, face à ces comportements problèmes, est variable mais plutôt péjoratif : incompréhension, peur, colère, sentiment d'impuissance, frustration, conviction d'être manipulé,



¹LE CONCEPT D'ÉPROUVÉ D'EXISTENCE Contribution à une meilleure lecture des particularités psychodéveloppementales du polyhandicap Georges Saulus : <http://www.cairn.info/la-vie-psychique-des-personnes-handicapees---page-25.htm>

dégoût, tristesse. Certains vont jusqu'au refuge dans la routine : « on n'y fait même plus attention ». Souvent, des pseudo explications sont proposées : caprice, jalousie, méchanceté, demande d'exclusivité ou encore directement corrélées à la pathologie ou la folie : « il est comme ça ! ».

En éthologie, un comportement est un ensemble de réactions objectivement observables. Si la question de l'objectivité de l'observateur reste à préciser puisque l'observation individuelle est directement en lien avec des ressentis, des référentiels théoriques, des savoirs et des ignorances, les comportements évoqués par les professionnels n'ont rien de trouble en soi. Ce sont des actions très concrètes et quelquefois dévastatrices, des coups, des cris, des demandes incessantes, des actions qui semblent se répéter inlassablement, des comportements alimentaires particuliers, des comportements sexuels insupportables dans un groupe, des fonctionnements considérés comme asociaux, isolement, stéréotypies....

Ces premiers constats montrent que les troubles du comportement sont des comportements qui troublent profondément les professionnels et les mettent en grande difficulté. Les professionnels se sentent extrêmement démunis face à ces situations : d'une part ils ne savent pas comment réagir, ne disposent d'aucune recette, pressentent bien qu'il faudra chaque fois inventer une réponse singulière, d'autre part ils sont empêchés dans la réalisation de ce qu'ils estiment être leur travail éducatif, thérapeutique ou d'accompagnement à la vie quotidienne, soins d'hygiène, alimentation, activités de loisir, pour lesquels ils ont été formés.

Il ne peut être question de dénier la difficulté de travailler et d'accompagner les personnes manifestant des comportements considérés comme problématiques. La violence, la souffrance, l'impuissance génèrent peur, frustration, colère et sidèrent la pensée.

Pour permettre de faire un pas de côté, l'hypothèse de départ qui permet un dégagement d'affects paralysants est qu'un comportement a toujours une raison d'être et qu'il constitue un moyen d'interagir et d'exister dans un environnement social déterminé.

Le modèle conceptuel du processus de production du handicap conçu par l'anthropologue québécois Patrick Fougeyrollas² facilite la compréhension des mécanismes générateurs de comportements considérés comme inadaptés. Ce modèle permet d'expliquer l'impact des déficiences dans la capacité à réaliser ses habitudes de vie et de passer ainsi du statut de personne handicapée (portant la responsabilité de son état) au statut de personne en situation de handicap, c'est-à-dire dans une intrication systémique entre ses déficiences et capacités et les facteurs environnementaux. Il n'est certainement pas inutile d'attirer l'attention sur le fait que la douleur constitue un des facteurs les plus importants de génération de comportements-problèmes. De récentes découvertes en neurologie, notamment sur la sensorialité ou sur le stress post-traumatique, ouvrent à des questionnements intéressants et conduisent à des hypothèses sur le pourquoi de certains comportements.

L'élaboration en équipe à partir de situations concrètes permet de travailler sur leur complexité en s'attachant à repérer le rapport aux normes (sensorielle, motrice, cognitive, sociale), en produisant une analyse descriptive des particularités, les éléments contextuels au moment du comportement mais aussi les réactions singulières et collectives de l'équipe.

Ces temps d'analyse conduisent souvent à des apports de savoir, temps théoriques pour comprendre certains fonctionnements neurologiques, psychiques ou autres.

Ces analyses, si elles veulent être d'une relative utilité, se doivent d'impliquer l'ensemble de l'équipe. Des propositions d'actions établies à partir d'hypothèses explicatives basées sur une observation précise peuvent conduire l'institution à faire évoluer son organisation. Des aménagements sont proposés, qui concernent aussi bien des modalités pédagogiques dans l'accompagnement individuel, les modalités relationnelles dans l'équipe, l'organisation des activités que des aménagements matériels (des lieux moins sonores, des pièces moins lumineuses....).

² P. Fougeyrollas, **Le funambule, le fil et la toile** (Québec, Presses de l'universités de Laval).

Lorsque ce travail clinique est réalisé au sein des équipes, il favorise une réflexion sur le métier et sur la collaboration entre les professionnels. Il ouvre sur des coopérations respectueuses de la fragilité de chacun. On ne peut en effet faire l'économie de penser que ces situations complexes vécues par les professionnels ont des effets sur leur santé et leur implication au travail.

Monique Carlotti - Octobre 2019

L'Amour flou

Dans cette autofiction de Romane Bohringer et Philippe Rebbot, l'amour n'est pas fou comme l'écrivait André Breton ou le chantait Frédéric François. Il est plutôt flou car pluriel.

Réalisé en 2018 par un duo (à la vie comme à la scène) sur leur propre couple, ce film questionne la transition, la mutation de la conjugalité à la parentalité, en dépassant très vite l'idée de crise.

Dans la scène inaugurale, Romane, allongée sur le divan, est submergée par la tristesse à l'évocation de la fin de son couple. Elle la vit comme l'échec d'un projet de vie, d'un amour, comme « le ratage de l'éternité imaginaire censée s'y consommer » (S. Karsz dans **Mythe de la parentalité, réalité des familles**). Cette finitude apparaît d'autant plus douloureuse qu'ils ont deux enfants.

Un promoteur immobilier lui propose ensuite un projet original, une trouvaille : deux appartements séparés communiquant par la chambre de leurs enfants. A défaut d'une cohabitation, ce projet offre des perspectives nouvelles de coéducation.

Mais les contours de ces nouvelles modalités familiales sont flous et constituent l'un des ressorts comiques du film qui prend des allures de vaudeville moderne et familial. Le spectateur assiste à une scène jubilatoire où les deux parents ouvrent en même temps leur porte respective du « sas des enfants » pour que ces derniers passent à table : le père parvient à attirer ses enfants chez lui en les appâtant avec un repas plus alléchant que celui préparé par leur mère, qui finit par manger avec eux.

La porosité des espaces intimes exacerbe le flou de ce couple qui persiste entre couple conjugal et le binôme parental.

Les deux acteurs cheminent tout au long du film, tandis que la scène finale semble une réponse à celle du début : à la plainte de Romane répond la déclaration optimiste de Philippe qui fait un bilan enthousiaste de leurs dix années de vie commune - ils ont réussi à être amis, amants, parents, puis à nouveau amis. C'est une réussite dans la mesure où Philippe parle de cycles de vie successifs -avec leurs spécificités, où les joies et désarrois se sont succédés, entremêlés - et non de strates qui se seraient superposées dès le début en vue d'agréger une fois pour toutes un couple conjugal/parental éternel et immuable

Vivre séparés mais ensemble, vivre séparés et ensemble. Loin d'exposer un paradoxe, ce film dessine nettement les contours de l'une des multiples « réalités des familles » et aussi une des manières plurielles de faire couple aujourd'hui.

Sandra Bosquet – Octobre 2019

PROPOS D'ACTUALITE ?

« Si nous voulons que tout reste pareil, il faut que nous changions tout. Un petit ballet de classes presque immobile : la classe moyenne n'a nullement l'intention de nous détruire, elle veut seulement s'installer, diriger, prendre nos places, très gentiment, peut-être même en glissant dans nos poches quelques milliers de ducats. Au fond, tout restera comme avant. Notre pays est le pays des accommodements... ». **Le prince Salina dans le film Le Guépard (1963), d'après G. T. de Lampedusa**

Amour(s), haine(s) et autres affects en institution : quels enjeux pour les pratiques professionnelles ?

[Penser la question, soutenir les pratiques]

Lundi 23, mardi 24, mercredi 25 mars 2020

Au siège d'Adef Résidences, 19 - 21 rue Baudin, 94207 Ivry-sur-Seine.

Métro ligne 7 station Pierre et Marie Curie ou tramway ligne 3 arrêt Porte d'Ivry.

Des affects parcourent les institutions, incarnés par des usagers et des professionnels, et aussi des tutelles administratives et politiques. Affects prégnants, multiformes, persistants, ni seulement positifs ni exclusivement négatifs, manifestes ou invisibles. Toujours agissants individuellement et au sein des groupes, frontières fluides entre affaires publiques et questions privées.

Les affects confortent ou au contraire questionnent des postures morales, des modalités du vivre-ensemble, des rapports de genre, des sexualités. Ils témoignent du normal, du pas ou du plus normal, voire du normal à venir. *Insérés dans des situations complexes, ils sont idéologiquement chargés.*

En saisir la portée et le périmètre éclaire la situation des usagers, le labeur professionnel, la dynamique des équipes, le fonctionnement institutionnel.

Lors de ces **Journées**, des praticiens et des chercheurs mettent en débat leurs réflexions et expériences. Des **ateliers cliniques** servent à dénouer des situations de terrain évoquées par les participants.

A SIGNALER

Le Monde Diplomatique, habituellement intéressant et diversifié, publie un passionnant numéro daté de novembre 2019 - à lire !



Agenda

Manifestations ouvertes à toute personne intéressée

Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2019 de 9h30 à 16h00 à Arcueil - séminaire de préparation des **XXV^{èmes} Journées d'Etude et de Formation** et réunion du Conseil d'Administration

Samedi 8 et dimanche 9 février 2020 de 9h30 à 16h00 à Arcueil - séminaire de préparation des **XXV^{èmes} Journées d'Etude et de Formation** et réunion du Conseil d'Administration

23, 24 et 25 mars 2020 – XXV^{èmes} Journées d'Etude et de Formation [Siège ADEF Résidences - Ivry]
Amour(s), haine(s) et autres affects en institution : quels enjeux pour les pratiques professionnelles ?
Inscriptions ouvertes.

Pour toutes ces activités, renseignements au secrétariat : Tél. (33) 06 45 90 67 61 ou sur le site www.pratiques-sociales.org

OURS

Conseil d'Administration du RESEAU PRATIQUES SOCIALES :

Saül Karsz président tél. 06.85.10.23.36, **Jean-Jacques Bonhomme**, vice-président, **Claudine Hourcadet** secrétaire tél. 06.45.90.67.61, **Joël Pouliquen** trésorier, **Sébastien Bertho**

Ont collaboré à ce numéro : J.-J. Bonhomme, S. Bosquet, M. Carlotti, S. Karsz.